



Congé de bail location après séparation

Par **franc**, le **06/10/2019** à **14:41**

Bonjour.

En 2015, j'ai signé un bail de location non meublé avec ma compagne.

Aujourd'hui, j'ai dû quitter ma compagne rapidement après plusieurs constats d'adultère la concernant.

L'organisme de location, que j'ai prévenu, me demande de leur adresser une lettre de congé entérinant mon départ.

Mon ex-compagne reste locataire de ce logement.

Quelle type de lettre dois-je rédiger dans mon cas ?

Merci pour vos conseils et informations.

Par **P.M.**, le **20/02/2020** à **11:42**

Bonjour,

Je vous propose déjà [ce dossier...](#)

Par **franc**, le **24/02/2020** à **23:29**

Bonsoir.

Ma lettre de départ de l'appartement a été rédigée et transmise à l'organisme qui a été fort compréhensif en actant mon départ le jour de mon déménagement précipité.

Un remerciement leur a été adressé.

Tout comme je vous remercie pour vos informations utiles.

Cordialement.